



HAL
open science

Problèmes d'enquêtes en socioterminologie

Valérie Delavigne

► **To cite this version:**

Valérie Delavigne. Problèmes d'enquêtes en socioterminologie. Secondes journées internationales de Terminologie, 1994, Le Havre, France. p. 163-178. hal-00924208

HAL Id: hal-00924208

<https://hal.science/hal-00924208>

Submitted on 6 Jan 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Problèmes d'enquêtes en socioterminologie

Notre propos sera essentiellement de nature méthodologique. C'est en effet sur les problèmes d'**enquêtes** que nous allons nous positionner.

Pourquoi ce choix de parler de l'enquête ? La nécessité d'enquêtes de terrain en socioterminologie n'est plus à démontrer (cf. Gaudin et Assal, 1991), que ce soit sur la question de l'aménagement linguistique (une enquête de terrain en amont du travail des Commissions Ministérielles de Terminologie, avant toute recommandation, permettrait sans doute d'optimiser les propositions) ou en recherche fondamentale (rares sont les descriptions de langues de spécialité à ce jour). Néanmoins, peu d'enquêtes socioterminologiques ont été effectuées jusqu'à ce jour. Sans doute faut-il auparavant conduire une réflexion sur la façon dont elles peuvent être menées. Nous proposerons donc quelques éléments méthodologiques, tout en sachant que le mode d'approche demandera à être adapté à chaque sphère d'activité.

Quelle est la spécificité qu'une enquête **socioterminologique** ? François Gaudin décrit ici ce qu'est le programme de la socioterminologie, " fille de la sociolinguistique ", pour reprendre une expression qui semble aujourd'hui consacrée (1991 : 177). Que la socioterminologie soit née au sein d'une Unité de Recherche de Sociolinguistique (l'URA CNRS 1164) n'est pas sans conséquence sur la vision qu'elle porte sur les choses. Une enquête socioterminologique, à l'instar des enquêtes sociolinguistiques, s'attache à décrire les usages réels. Ceux-ci peuvent être de nature écrite, mais une volonté de prise en compte de l'oral marque la position socioterminologique, se fondant sur le postulat que l'oral est toujours premier. Il constitue en effet le plus souvent l'essentiel des énoncés émis et c'est à l'oral que d'éventuels dysfonctionnements apparaissent, tandis qu'ils sont gommés à l'écrit.

1. La production des données

Toute enquête terminologique est précédée d'un travail **terminographique** de *collecte* des données. C'est sur ce travail de collecte sur lequel nous allons nous pencher.

1.1 *La collecte des données en terminologie de type classique*

Le *corpus* est défini par le *Vocabulaire systématique de la terminologie* comme " l'ensemble des sources écrites ou orales relatives au domaine étudié et qui sont utilisées dans un travail terminologique ", la source étant constituée par tout " document écrit ou oral d'où est tirée une donnée terminologique " (Boutin-Quesnel *et al.*, 1985 : 26).

Cependant, dans la plupart des méthodologies terminologiques, l'oral est très peu pris en compte. Or les textes ne constituent qu'un des nombreux aspects de l'usage

linguistique : ils ne représentent qu'une faible part de l'ensemble des communications réelles. Une documentation fournira des indices, mais ne suffira pas à refléter l'ensemble des usages. L'écrit est autonome et monologique dans son aspect fini, même si la mise en verbe est l'œuvre de locuteurs multiples et le fruit d'interactions nombreuses. C'est un aboutissement. S'approcher des usages variés et divers nécessite de prendre en compte les pratiques langagières sur le lieu même de leur production, et donc d'effectuer un travail d'enquêtes orales afin de déterminer qui utilise quoi, comment, avec qui, etc.

L'oral est certes intégré dans l'analyse terminologique classique par le biais de l'expert du domaine, le spécialiste, représentant ses pairs. Selon Guy Rondeau (1984 : 71), le rôle du spécialiste est d'assister le terminologue dans le choix de la documentation écrite, de l'aider à délimiter le sous-domaine en question. Sa tâche est en fait de valider la terminologie établie par le terminologue. Ce recours à l'expert en terminologie classique n'a pas en outre de caractère systématique : le terminologue peut se contenter de documents écrits. Quand le spécialiste intervient, c'est en tant qu'informateur, témoin de l'usage. L'expert se pose sur ce dernier point comme garant d'une langue de spécialité, langue pure, idéale, délivrée des contingences de l'énonciation et de l'interaction. Il est, de ce fait, à la fois juge et partie. Or les locuteurs ne s'approprient pas la langue de manière égale, ce qui se traduit par des variations. L'expert ne pourra donc répondre que de son propre usage.

Si l'expert est indispensable à toute évaluation terminologique en tant que détenteur du savoir conceptuel, devrait être pris en compte, plus que son opinion sur des termes en situation autonymique, l'utilisation discursive qu'il fait de ceux-ci. Ses énoncés devraient en outre être contrastés avec ceux d'autres experts, afin de ne pas faire d'un spécialiste unique le représentant des membres d'une sphère d'activité dont les pratiques discursives sont généralement variées.

1.2 La démarche sociolinguistique

Comme le souligne Alain Rey,

Une vue superficielle assigne à la terminologie l'étude des systèmes lexicaux thématiques et organisés des sciences et des techniques, la lexicologie s'occupant des sous-systèmes lexicaux du langage courant. Cette partition est inopérante : en fait s'agissant d'ensembles de mots ou d'unités lexicales et d'unités codées plus grandes que le mot, s'agissant de signes ou de signifiés, cette étude relève toujours de la lexicologie, de la linguistique. (1979 : 24)

La linguistique a donc des choses à dire sur les systèmes terminologiques. On n'accède aux notions que par les mots et les mots sont - aussi! - affaire de linguiste. De plus, les termes n'existent que par les discours qui leur donnent vie. C'est la raison pour laquelle la démarche socioterminographique est de collecter les termes dans leur contexte discursif. Cette démarche, fondée sur des corpus et des procédures d'entretien, permet une description des pratiques langagières réelles et une analyse approfondie des manifestations terminologiques en situation interactive et discursive.

Une telle attitude remet à jour un point occulté par la terminologie d'obédience wüstérienne et que nous venons d'évoquer : la variation. La socioterminologie, à l'instar de la sociolinguistique, prend en compte la multiplicité des pratiques langagières qui n'est pas absente des vocabulaires spécialisés. Cette variation intervient d'une part en fonction de la " spécialité " (ou non-spécialité) du locuteur : les conduites langagières

sont influencées par la hiérarchie socioprofessionnelle et on ne peut qu'admettre que les " spécialistes " ne forment pas une communauté langagière autonome. D'autre part, les productions langagières d'un locuteur ne seront pas les mêmes en fonction de la situation de communication, de son état d'esprit au moment où il est interrogé, de la manière dont il se positionne par rapport à son interlocuteur, etc. Aussi s'agit-il de prendre en compte dans l'analyse à la fois le statut du locuteur interrogé et la situation de discours.

La description d'un technolecte particulier ne saurait donc se réduire à un travail sur corpus écrit : une enquête de terrain est indispensable à l'étude du fonctionnement réel des termes. Seule cette démarche permet de rendre compte des unités linguistiques réellement utilisées. Si certains travaux commencent à aller dans ce sens, (cf. Candel, 1993), l'oral de spécialité reste néanmoins encore peu étudié.

Comment recueillir des données sur l'oral ?

Le corpus oral est fondé en socioterminologie sur des procédures d'entretiens, mais également sur le recueil d'autres formes d'oralités habituelles dans la sphère d'activité. Une typification des situations de communication permet de classer les productions langagières obtenues. Apparaîtront donc des variations d'usages, de fréquences, de registres, à corrélés à ces situations communicationnelles. En outre, la collecte des données ne doit pas seulement s'attacher à recueillir des jugements épilinguistiques (c'est-à-dire des considérations sur la langue) et métalinguistiques (c'est-à-dire des énoncés définitoires), mais des discours dans lesquels les termes sont insérés en usage afin d'examiner la manière dont ils sont utilisés.

Un aspect de cette collecte de données orales nous occupera tout particulièrement ici : comment interroger ? Toute technique d'enquête, toute constitution de corpus, dépendent des objectifs de travail. Recueillir de la parole est aujourd'hui relativement aisé techniquement. Encore faut-il réfléchir à la méthodologie à employer.

On distinguera trois modes de collecte de données : le questionnaire, l'observation et l'entretien semi-directif.

1.2.1.1 Les questionnaires

Afin de recueillir le maximum de données, ne conviendrait-il pas d'emprunter les méthodes de la sociologie " classique " et d'envisager une enquête par questionnaire ? Le questionnaire a ses avantages : il permet des résultats généralement plus importants en nombre. L'aspect **quantitatif**, dont l'absence est souvent déplorée par des gens extérieurs aux sciences du langage, serait pris en compte. De plus, cocher une case est moins inhibant pour la personne interrogée que la présence d'un magnétophone qui peut entraîner une surveillance langagière, et risquer de fausser les résultats.

Néanmoins on peut mettre en doute la fiabilité des résultats obtenus. Quelle information les questionnaires apportent-ils ? Dans le cas d'un recueil de données terminologiques, les résultats ne pourront que refléter l'image que le locuteur a de sa conduite langagière. Or on n'a pas conscience de sa pratique personnelle : l'opinion sur sa propre façon de parler est souvent en inadéquation avec le comportement langagier réel. Elle est généralement le reflet d'une idéologie spontanée. L'emprise de la norme que le locuteur a intégrée risque de biaiser les résultats en occultant le réel. Les réponses obtenues ne seront donc pas toujours pertinentes. Par exemple, se fonder uniquement sur la déclaration du locuteur d'utiliser tel ou tel terme permet de dire qu'il pense l'utiliser,

mais ne dit rien sur son utilisation réelle ni sur les autres termes en concurrence. On n'interroge pas alors sur la pratique linguistique des locuteurs mais sur leur sentiment linguistique.

Jeanine Richard-Zapella s'est posé la question de la fiabilité de cet instrument de mesure qu'est l'enquête par questionnaire. Ses travaux sur les sondages ont montré comment les questions fermées piègent le locuteur dans un système qui ne lui appartient pas. La spécificité de ce mode de questionnement est de contenir une proposition de réponse, ne laissant aucune marge de manoeuvre. " Utiliser la question fermée, c'est à la fois induire un lexique, une thématique, un mode d'emploi, bref, c'est imposer ses concepts et son vocabulaire " (Richard-Zapella, 1990a : 68). Elle constate " qu'il ne suffit pas de poser la même question à tous les sondés pour que ceux-ci répondent par le même acte de langage " (Richard-Zappela, 1990b : 178). Ce sont de pauvres instruments de savoir dans la mesure où ils construisent leur objet. Ils permettent seulement de construire des représentations, et non de questionner le réel des pratiques.

1.2.1.2 L'entretien

Doit-on préférer la technique de l'entretien ? La méthode de l'entretien n'est pas neutre par rapport au recueil des données. Recueille-t-on d'ailleurs vraiment les données ? N'est-ce pas une situation qui produit son objet, la méthode créant en somme l'information. On devrait donc parler, plus que de recueil ou de collecte, de **production** des données. Or ne provoque-t-on pas alors en adoptant cette technique une parole qui, de ce fait, devient irrémédiablement biaisée ? Toutefois, comme le remarque Alain Trognon : " Il paraît douteux que le produit d'un processus soit purement artefactuel, créé de toutes pièces. " (Blanchet *et al.*, 1987 : 13).

L'entretien semi-directif est un mode opératoire qui reste de fait discutabile en tant que méthode : il n'a pas de réelles caractéristiques scientifiques dans la mesure où un certain nombre de variables ne sont pas contrôlées et que les effets de biais ont été peu étudiés, ce que montre Alain Blanchet dans son ouvrage *L'entretien dans les sciences sociales* (1985). S'il apporte des données pertinentes sur le plan heuristique, il faut néanmoins reconnaître la spécificité et l'aspect peu " naturel ", artificiel de cette interaction. Quelle part faut-il donner à l'effet de l'intervieweur sur son interlocuteur ? La neutralité de l'enquêteur est un fantasme (cf. Barberis et Brès, 1989). L'interaction d'un linguiste avec un spécialiste est une situation artificielle ; il ne s'agit pas d'un mode de production discursif quotidien. Il importe donc d'intégrer à l'analyse cette situation particulière de production des données.

Notons à ce propos que l'entretien est une interaction spécifique au cours de laquelle le terminologue-linguiste se pose souvent comme extérieur au domaine. Bruno Latour, sociologue, soulignait dans la relation de son expérience au sein d'un laboratoire d'endocrinologie la difficulté de faire admettre qu'un observateur extérieur soit plus apte à parler d'un monde qu'il ne connaît que par l'observation, qu'un spécialiste du domaine considéré. Le parallèle avec le terminologue-linguiste semble intéressant.

Par ailleurs, l'enquêté a le plus souvent tendance à énoncer ce qu'il pense que l'enquêteur veut entendre, paradoxe de l'observateur. Le locuteur interrogé " sait qu'il n'est pas interrogé pour lui, qu'il n'est pas appréhendé comme sujet, mais comme objet " (Richard-Zapella, 1990a : 108). La dissymétrie de la relation d'entretien a d'ores et déjà été dénoncée et analysée (Barberis et Brès, 1989 : 209 ; Mochet, 1989 : 178).

La situation de communication n'est certes pas "naturelle", ce qu'on verrait en enregistrant les propos de spécialistes entre eux. Avant et après l'entrevue, les locuteurs sont en situation quotidienne, mais pas pendant l'entrevue. La meilleure méthode serait peut-être de cacher un micro, ce qui est déontologiquement impossible. Faut-il alors rejoindre William Labov (1976) quant à ses conclusions : une enquête sociolinguistique serait en elle-même une contradiction et ne saurait apporter un savoir valide ? La seule collecte possible serait alors dans l'observation pure et simple des énoncés en train de se produire. L'enquêteur devrait idéalement se poser en observateur - neutre et intégré -, et non en participant. Cependant observer, c'est aussi modifier ce que l'on observe.

Jeanne-Marie Barberis et Jacques Brès (*op. cit.*) proposent pour pallier l'asymétrie de l'entretien **l'interview à participation dialogisante**. Cette option peut effacer dans une certaine mesure cet inconvénient en permettant à l'enquêteur de déjouer le cadre formel de l'entretien pour tendre, dans la mesure du possible, vers une communication plus habituelle. Cette technique permet une interaction, absente dans le cas du questionnaire, et de l'empathie, qui nécessite du temps. Le rapport créé devient plus naturel. Les acquis de la linguistique interactionnelle permettent, en intégrant à l'analyse les énoncés de l'intervieweur, d'effacer les effets de biais. Ainsi, " l'interaction qui se construit dans l'interview offre un observatoire de choix pour débusquer la parole en action " (Barberis et Brès, *op. cit.* : 215).

Autre problème méthodologique : **qui** faut-il interroger ? Les critères de sélection des personnes à interroger dépendent, certes, de la visée du travail. Il faut engager là une réflexion sur le rôle du témoin. Les informateurs ont à livrer au linguiste des données à analyser. Le matériau linguistique fourni par l'entretien ne fera certes que **représenter** l'usage. Une représentation exactement fidèle de la réalité voudrait sans doute qu'à la manière des cartographes de Borgès, on ne puisse en fait que la reproduire à la même échelle et dans ses plus petits détails... La difficulté de rendre la réalité n'est plus à démontrer. Il s'agit de recueillir des énoncés "représentatifs" qui permettront d'extrapoler des résultats obtenus. Les résultats d'une enquête par entretiens, en dépendant de la représentativité de l'échantillon, sont réduits à n'être que partiels. Cependant, le postulat est, qu'à partir d'entretiens avec quelques locuteurs soigneusement sélectionnés, on peut relever des usages de groupes.

1.2.1.3 L'observation en situation

Faut-il admettre que la meilleure méthode est dans l'observation directe telle qu'elle peut se pratiquer en anthropologie par exemple ? Certes, la situation idéale serait, à l'instar des enquêtes menées par Bruno Latour et Steve Woolgar en participant à la vie d'un laboratoire de neuroendocrinologie en Californie, et celle conduite par Monica Heller, en observant une brasserie à Montréal, d'analyser des interactions réelles.

Bruno Latour et Steve Woolgar, sociologues des sciences, ont durant trois ans séjourné dans un laboratoire. L'intérêt d'une description du travail scientifique en lui-même est loin d'être négligeable dans la mesure où les observations sur la science sont très rares. Véronique Pierzo (1991) a dégagé l'intérêt que cette étude présentait également sur le plan méthodologique. En effet, les sociologues travaillent généralement sur des documents écrits et par le biais de questionnaires et d'entretiens, qui ne sont finalement que le reflet de l'idéologie spontanée des personnes interrogées. Or Bruno Latour revendique le caractère indispensable de l'étude de terrain qui doit permettre de

procéder à une description du travail de recherche scientifique grâce à l'extériorité du regard porté sur ce travail.

Comme le souligne Véronique Pierzo, en modifiant l'objet d'étude, cette méthodologie peut informer la terminologie :

le sociologue des sciences devrait étudier l'activité scientifique dans son ensemble (la pratique et les discours du chercheur au travail), tandis que le terminologue devrait s'attacher à l'étude des pratiques langagières de ces chercheurs. (...)

Tout comme le sociologue des sciences se place en position critiquable lorsqu'il se limite à l'étude de documents sans réaliser une étude directe sur le terrain, le terminologue perd de son efficacité, dans la tâche d'optimisation langagière qu'il s'est fixée, lorsqu'il se limite à son seul sentiment linguistique ou à la théorie terminologique dominante. (*op. cit.* : 185)

Cette méthodologie permet " d'utiliser les spécialistes comme autant d'informateurs, sans utiliser ce qu'ils disent pour expliquer comment ils parlent " (*id.*, 186).

Monica Heller, sociolinguiste pour sa part, analyse un processus de francisation dans un milieu de travail sur un temps beaucoup plus bref (un mois). Cette étude révèle le comportement linguistique de différents groupes de locuteurs au sein d'une même entreprise. Une analyse de type ethnologique a permis de typifier différentes situations au cours desquelles des stratégies verbales variées apparaissent. Sa méthodologie conjugue le questionnaire et le recueil de conversations naturelles. L'étude montre comment les usagers, dont les besoins divergent, se différencient socialement et ont leurs propres réseaux de communication, et comment ces différenciations se reflètent dans des usages linguistiques variés. La langue, outil dans l'interaction, sert à établir des normes de comportement et donc définit le rôle des participants.

Le principal intérêt de cette étude est de montrer qu'on ne peut pas postuler en l'existence d'une langue unique et uniforme. Des stratégies d'emploi de tel ou tel type de termes, de telle ou telle formulation, apparaissent nettement.

L'étude ethnologique, qui rend compte du fonctionnement de la sphère d'activité dont on souhaite étudier les pratiques langagières à l'œuvre, présente un grand intérêt. Une réelle connaissance de la construction et du fonctionnement du travail scientifique ou technique, et non plus seulement des préjugés, ne peut manquer d'informer une étude terminologique. Le langage est avant tout une activité sociale. Comprendre son fonctionnement ne saurait se passer de la connaissance des milieux dans lesquels ils circulent.

Il faut cependant se rendre compte que mettre en place de tels principes méthodologique exigent beaucoup plus de temps qu'en dispose généralement le terminologue. En outre, la difficulté de se faire accepter en tant qu'observateur permanent exclut cependant très souvent ce type d'approche.

1.2.1.4 Conclusions

On ne peut certes poser une méthode unique de collecte des données. L'observation des pratiques langagières réelles, en conjuguant observations et entretiens dialogisés, semble une des solutions qui tend à réduire les effets de biais. Néanmoins, il faut admettre que l'observation, si elle est, en théorie, plus heuristique, reste sur le plan pratique difficile à mettre en place. En conséquence il faut souvent se résigner à la seule utilisation d'entretiens, sous la forme de participation dialogisante, afin de produire le maximum de données pertinentes. C'est là le moyen de connaissance du terrain le plus opératoire.

Aussi, en conclusion de ces questions de production de données, faut-il suivre Alain Trognon : “ Etant donné un objectif de recherche, plus l’interaction mise en oeuvre par un processus de production s’éloigne de l’interaction produisant l’événement que l’on vise, moins le processus de production est pertinent ” (Blanchet *et al.*, 1987 : 14).

2. Le vocabulaire du nucléaire

Ces réflexions ont été engendrées par une étude en cours sur le vocabulaire du nucléaire. Cette étude tire sa spécificité du fait que notre objet est constitué par des discours sur le nucléaire qui circulent vers et dans le grand public, qu’ils soient émis par les “ spécialistes ” du domaine, les associations antinucléaires, les médias, etc. Notre problématique est la suivante : évaluer l’appropriation d’une terminologie particulière par des non spécialistes. Quels sont les termes connus ? Comment sont-ils compris ? Quelles connotations y sont attachées ?... Cette problématique nous porte à considérer par qui les termes sont-ils diffusés ? Comment ? Etc.

Si au premier abord, on peut considérer que notre travail est lié à la vulgarisation plus qu’aux discours spécialisés, il est indéniable que les aspects terminologiques sont au coeur de notre étude. Faut-il d’ailleurs poser un discours pur ou impur, un discours scientifique et technique pur, face à un discours vulgarisé impur ? Comme le soulignait Louis Guespin que nous citerons un peu longuement,

la science, comme la technologie, *est essentiellement faite de ses interactions impures*. Le “ savant ” parle à l’ingénieur ; mais ne parle-t-il pas aussi à des étudiants ? à des “ décideurs ” ? à ceux qui peuvent lui procurer des crédits avec leurs appels d’offre, ou ceux qui rémunèrent son labo par des contrats ? à des juristes, enfin, quand il s’agit d’établir la propriété intellectuelle et commerciale dans le cadre d’un dépôt de brevet ? Que le scientifique s’adresse de temps en temps à un plus large public que celui de ses pairs, le descripteur en tient parfois compte et l’on a prévu à cet effet le concept de *vulgarisation*. Mais cette opposition entre *discours scientifique* et *discours de vulgarisation* présente le défaut de donner bonne conscience au descripteur du discours pur : il y aura pur et impur, scientifique et vulgarisé. J’espère avoir fait sentir qu’en fait il s’agit toujours d’un continuum : tout simplement, comment définir quand deux ou trois scientifiques “ purs ” ont à côté d’eux un stagiaire étudiant dans le même labo ? Ou quand ces mêmes “ purs ” présentent leur projet au CNRS ou à un ministère ? (1991 : 65-66)

L’une des caractéristiques de l’approche socioterminologique, c’est qu’elle ne se réduit pas à l’analyse des situations de communication formelles, comme celle de congrès ou autres où la communication fonctionne relativement bien, qui se rapprochent de l’écrit. Les problèmes de terminologie se règlent alors facilement entre pairs. Notre intérêt se porte plutôt sur des situations où des locuteurs d’origines différentes, de disciplines différentes, donc de cultures, de bagages scientifiques et techniques différents, doivent se mettre d’accord et négocier ensemble pour avoir un vocabulaire commun.

Quels problèmes se posent à la constitution d’un corpus soumis à cette problématique ? Nous ne traiterons pas ici de la constitution du corpus écrit, nous focalisant sur la production de données orales. Il faut certes se poser la question : pourquoi mettre en place une enquête orale ? Il ne s’agit pas seulement d’affirmer la nécessité de la prise en compte de l’oral. Encore faut-il le justifier. On pourrait imaginer que constituer un corpus soumis aux questions que nous nous posons pourrait s’arrêter aux recueils des écrits qui circulent en direction du public, augmentés de quelques enregistrements

d'émission télévisées ou radiophoniques sur le sujet. Après tout, le public n'a guère accès qu'à ce type d'information. Pourquoi s'intéresser aux discours de ceux qui le constituent ?

Examiner ce que les vulgarisateurs appellent les " discours primaires ", le lieu où les écrits sont construits, permet de se rendre compte des difficultés que présente l'appréhension des phénomènes liés à l'exploitation de l'atome.

Sur un terme particulier, l'expérience est facile à mener. Au centre de l'exploitation de l'atome, un résidu gênant, la *radioactivité*, peut être utilisée de façon bénéfique, notamment en médecine, mais reste un phénomène dangereux. Une enquête a montré que pour le public, la radioactivité était un phénomène difficilement compréhensible, qui se retrouve rattaché à des phénomènes connus comme le " gaz " ou l'" effervescence ". Au reste, l'enquête orale a montré que même des spécialistes ne peuvent proposer d'explication simple de la radioactivité. Les interroger doit donc permettre d'évaluer la façon dont ils appréhendent et expliquent le phénomène, afin de comparer si les problèmes sont identiques chez eux et chez le public. En outre, cela révèle l'existence de ce continuum que Louis Guespin affirmait.

Par ailleurs, les rédacteurs de ces écrits partent d'une conception *a priori* des connaissances du public, sans réellement savoir ce qu'elles sont. Certes, des enquêtes sur la perception des risques et de la sécurité liés au nucléaire existent. Mais elles ne sont abordées que par le biais de questionnaire (cf. *supra*), et partent donc d'idées préconçues sur ce qu'il s'agit de pointer.

Prenons un exemple. Le site de production d'électricité de Paluel ouvre ses portes au public, la centrale devenant un lieu de tourisme qui accueille 30 000 visiteurs par an. Quand on interroge les conférenciers qui guident ces visiteurs au sein de la centrale, on s'aperçoit qu'aucune formation ne leur a été dispensée : vacataires, ils n'ont pas de réelles connaissances sur le nucléaire. Ils se sont constitué eux-mêmes une batterie de réponses toute prêtes pour répondre aux questions du public, les questions trop pointues faisant l'objet d'une réponse écrite par un spécialiste et envoyée ultérieurement. Ils se placent donc sous le signe de la débrouillardise. Cependant, au contact du public, ils ont acquis un certain savoir sur les questions que se pose le public. Mais ce savoir n'est pas réinvesti pour la rédaction des brochures distribuées sur le site par exemple. Or une analyse de ces brochures montre que les discours qui y sont tenus ne répondent pas aux interrogations du public et proposent un discours par trop lénifiant, donc suspect (cf. Delavigne, 1994). L'effet obtenu peut donc être inverse à celui qui était escompté.

De la même manière, interroger des techniciens amenés au cours de leur travail à *négoier* le sens des termes qu'ils utilisent pour se faire comprendre de ceux qui ne manipulent pas de radioactivité, permet de faire apparaître des explications qui pourraient être réinvesties dans l'explication au public des phénomènes en jeu. L'information, de ce fait, deviendrait plus efficace

C'est effectivement là une des vocations de la socioterminologie, terminologie à rôle social : " d'une part décrire, d'autre part, informer " (Gaudin, 1991 : 178).

2.1.1 Un questionnaire

Un questionnaire ne suffirait-il pas à évaluer les connaissances du public et ses besoins d'information ? Cette technique est en fait aussi porteuse d'informations que les

réponses qu'il construit et les éléments modalisateurs des questions sont à intégrer à l'interprétation (cf. 1.2.1.1.).

Examinons rapidement deux questions parmi une batterie de 25 proposées en mai 1993 dans un questionnaire émis par l'IPSN (Institut de protection et de sûreté nucléaire). Deux types de questions apparaissent dans ce questionnaire. Celles pour lesquelles il s'agit de " donner son opinion " en proposant une gamme d'assertions en enfilade sont du modèle :

Pour chacun des domaines suivants, estimez-vous que l'on dit la vérité sur les dangers qu'il représente pour la population ?

Donnez votre opinion :

- Non, pas du tout
- Non, pas vraiment
- Plus ou moins
- Oui, assez
- Oui, tout à fait
- Ne sait pas, sans réponse.

La drogue, les **déchets radioactifs**, le SIDA, le terrorisme, la pollution atmosphérique, les **centrales nucléaires**, la pollution de l'eau, l'alcoolisme, les déchets chimiques, les accidents domestiques, la pollution automobile, les catastrophes naturelles (tremblements de terre, inondations), l'insécurité dans les villes, les accidents de la route, les installations chimiques, le transport des matières dangereuses, les accidents de travail, les déchets ménagers, le tabagisme, les raffineries de pétrole. " (c'est nous qui soulignons).

L'enquête est noyée sous cette cascade de propositions. La spécificité du nucléaire est gommée en étant ramenée à des questions plus générales sur les risques et la sécurité.

D'autres questions sont du type :

Quel est aujourd'hui, selon vous, l'argument le plus fort contre le nucléaire ?

La surproduction d'électricité

L'accident de Tchernobyl

Les incidents dans les centrales françaises

Les déchets radioactifs

(Autre raison)

(Ne sait pas)

L'interviewé est réduit au schéma proposé ; tout au plus peut-il sortir du cadre en proposant une " autre raison ", mais sans préciser laquelle. Son opinion - puisqu'il est entendu implicitement qu'il en a nécessairement une - est donc noyée dans des opinions préfabriquées. Il ne peut répondre qu'aux questions posées et aucune question ouverte ne lui permet d'exprimer autre chose.

2.1.2 L'entretien

" La pratique des sciences et techniques sociales nécessite que l'on pose des questions mais il n'existe pas de question neutre, non orientante, et certaines formes sont plus orientantes que d'autres. " (Richard-Zappela, 1990c : 37). Aussi nous semble-t-il que l'entretien dialogué reste la procédure la plus aisée à mettre en place et la plus adaptée à l'évaluation de la perception et de la connaissance du public des concepts liés à l'utilisation de l'atome. Néanmoins, nous voudrions énoncer deux problèmes spécifiques à notre problématique.

2.1.2.1 La construction de l'interlocuteur

Françoise Zonnabend, ethnologue, a travaillé autour du site de retraitement des déchets nucléaires à La Hague. Elle souligne un fait important : quiconque se met à poser des questions sur le nucléaire est immédiatement perçu comme “ antinucléaire ”.

La parole, notre parole de demandeur, d'observateur soi-disant impartial, neutre, est source de provocation (...). Poser des questions sur la sûreté des établissements ou [autre] suscite aussitôt la méfiance et vous range, à tout coup, dans la catégorie des “ anti ”. (Zonnabend, 1989 : 12).

Or, comme le relèvent Jeanne-Marie Barberis et Jacques Brès, “ l'enquêté, le plus souvent, a tendance à conformer sa parole à ce qu'il pense que l'enquêteur veut entendre ” (1989 : 208).

A l'inverse, il arrive - plus rarement - que l'on soit perçu comme travaillant pour les producteurs du nucléaire. La méfiance s'installe alors et bloque tout échange.

La manière dont les locuteurs construisent l'enquêteur constitue donc un problème supplémentaire, qui vient se greffer sur le problème de l'interaction difficile qu'est toute interview.

2.1.2.2 Evaluer des connaissances

Dans le “ comment interroger ? ” se loge encore une difficulté supplémentaire. Mesurer la connaissance de signifiants et leur adéquation avec le signifié qui leur correspond habituellement n'est pas une opération simple. Il n'est pas sûr que l'on puisse évaluer ce savoir en demandant aux locuteurs interrogés de définir les termes en jeu. En effet, définir est une opération linguistique plus compliquée qu'il ne semble au premier abord.

Elle met en jeu ce que Martin Riegel appelle la “ compétence définitoire ” de tout locuteur, à l'intérieur de sa “ compétence communicative générale ” (1987 : 29). L'interaction construite au cours de l'entretien dialogisé veut être la plus naturelle possible, alors même que l'enquêteur cherche à provoquer des performances définitoires. Des questions du type : “ mais c'est quoi pour vous la radioactivité ? ”, même si elles rentrent dans le cadre d'une conversation à bâtons rompus, viennent en effet souligner la position de l'enquêteur en quête d'un savoir.

Il s'agit donc de tenter d'obtenir des reformulations naturelles avec beaucoup de précautions.

D'autre part, soulignons ici que le linguiste ne peut se contenter d'énoncés métalinguistiques. En effet, provoquer des énoncés autour d'un terme active celui-ci alors qu'il n'entre peut-être pas dans le vocabulaire actif du locuteur interrogé. Son degré d'usage peut-être mesuré par des commentaires épilinguistiques. Mais il ne faut pas négliger le fait que la conscience linguistique des locuteurs est à relativiser.

3. Conclusion

L'importation des méthodes d'enquêtes sociolinguistiques, fondées sur la constitution de corpus et d'entretiens très peu directifs, proches de la conversation naturelle, peut sans doute apporter beaucoup à la connaissance en profondeur de la réalité des discours spécialisés. Certes, le savoir acquis est d'ordre qualitatif, mais une enquête systématisée à partir de critères socioculturels établis doit permettre une connaissance affinée, révélatrice des pratiques linguistiques d'un groupe. Une telle méthodologie apporte une

représentation fiable du terrain sur laquelle peut ensuite s'appuyer fermement une analyse sûre et fine. La prise en compte 1- de la situation de production des données, 2- du rôle de l'enquêteur, doit permettre d'effacer les artefacts que la situation spécifique d'enquête est susceptible d'entraîner.

En replaçant les termes dans leur dimension interactive et discursive, la socioterminologie prend en compte les réalités de leur fonctionnement linguistique. Travailler finement sur des corpus limité permet la découverte de faits qu'une attitude statistique ne peut mettre à jour. C'est ainsi que l'enquête sur l'arrêté terminologique du génie génétique, menée par François Gaudin et Louis Guespin (1993), a pu offrir une meilleure connaissance de la langue dans des situations plurielles.

BIBLIOGRAPHIE

BARBERIS Jeanne-Marie et BRES Jacques, 1989, " Aspects personnels et temporels de l'interaction interviewer-interviewé ", dans *L'interaction*, Buscila, Fontenay aux roses, pp.205-217.

BAUDET Jean-Claude, 1991, " Editologie et sociolinguistique ", dans Gaudin et Assal, 1991, pp.81-99.

BLANCHET Alain, 1991, *Dire et faire dire. L'entretien*, Armand Colin, Paris, 173p.

BLANCHET Alain *et al.*, 1987, *L'entretien dans les sciences sociales*, Bordas, Paris, 197p.

BOUTIN-QUESNEL Rachel *et al.*, 1985, *Vocabulaire systématique de la terminologie*, Publications du Québec, Québec, 39p.

CANDEL Danielle, 1993, " Français oral de spécialité et terminologie ", dans *Le Langage et l'Homme* vol. XXVIII, n°4, De Boeck Université, Bruxelles, pp. 259-272.

DELAVIGNE Valérie, 1994, " Les discours institutionnels du nucléaire : stratégies discursives d'euphorisation ", dans *Mots* n°39, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, Paris, pp. 53-68.

DUBUC Robert, 1980, *Manuel pratique de terminologie*, Conseil international de la langue française, Paris, 102p.

GAMBIER Yves, 1987, "Problèmes terminologiques des pluies acides : pour une socioterminologie", dans *La fertilisation terminologique dans les langues romanes. Meta* vol.32, n°3, Presses de l'Université de Montréal, Montréal, pp.314-320.

GAUDIN François, 1991, " La socioterminologie : un champ en voie de constitution ", dans *Sociolinguistique didactique du français langue étrangère. Deux domaines en mutation*, Cahiers de linguistique sociale, Rouen, pp.173-184.

GAUDIN François, 1993a, *Pour une socioterminologie. Des problèmes sémantiques aux pratiques institutionnelles*, Publications de l'Université de Rouen, Mont Saint Aignan, 255 p.

GAUDIN François, 1993b, "Champs, clôture et domaines : des langues de spécialités à la culture scientifique ", *Les langues de spécialité : pratiques, outils, théories*. Actes de la quatrième journée ERLA-GLAT, Brest, 13 et 14 mai 1993, E.N.S.T. de Bretagne, Brest, pp. 25-40.

- GAUDIN François et ASSAL Allal (dir), 1991, *Terminologie et Sociolinguistique. Cahiers de Linguistique Sociale* n°18, URA CNRS 1164, Mont Saint-Aignan, 213 p.
- GAUDIN François et GUESPIN Louis, 1993, *Enquête sur l'impact des arrêtés terminologiques. Rapport final*, Délégation générale à la langue française, 111p.
- GOUADEC Daniel, 1993, “ Terminologie et terminographie. Le point de la situation ”, dans *Terminologie et terminotique. Outils, modèles et méthodes*. Actes de la première Université d'automne en terminologie, Rennes, 21-26 septembre 1992, La Maison du Dictionnaire, Paris, pp.47-54.
- GUESPIN Louis, 1991, “ La circulation terminologique et les rapports science, technique et production ”, dans Gaudin et Assal, 1991, pp.59-79.
- HELLER Monica et al., 1982, *Le processus de francisation dans une entreprise montréalaise : une analyse sociolinguistique*, Editeur officiel du Québec, Québec, 203p.
- HUMBLEY John, 1989, “ Terminologie et conscience linguistique ”, dans *La Banque des mots* n° spécial, CILF, Paris, pp.94-104.
- LABOV William, 1976, *Sociolinguistique*, Editions de Minuit, Paris, 459p.
- LATOURET Bruno, 1988, *La vie de laboratoire. La production des faits scientifiques*, La Découverte, Paris, 300p.
- MOCHET Marie-Anne, 1989, “ Aise/malaise en situation d'entretien. Approche sociolinguistique ”, *L'interaction*, Buscila, Fontenay aux roses, pp. 178-195.
- PIERZO Véronique, 1991, “ La sociologie des sciences : un apport fructueux pour la socioterminologie ”, dans Gaudin et Assal, 1991, pp.181-200.
- REY Alain, 1979, *La terminologie : noms et notions*, Presses Universitaires de France, 128p.
- RICHARD-ZAPPELLA Jeanine, 1990a, *La construction de l'opinion publique dans le sondage. De la question au discours de reformulation*, thèse de Doctorat de Sciences du Langage, Université de Rouen, 469p.
- RICHARD-ZAPPELLA Jeanine, 1990b, “ Qu'est-ce qu'un noyau dur ? Ou comment les médias se constituent en tribunal du sens ”, dans *Langage et Praxis*. Actes du Colloque, Montpellier, Université Paul Valéry, 24-26 mai 1990, Montpellier, pp.170-179.
- RICHARD-ZAPPELLA Jeanine, 1990c, “ Variations interrogatives dans la question de sondage ”, dans *Le discours des sondages d'opinion. Mots* n°23, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, Paris, pp.24-38.
- RIEGEL Martin, 1987, “ Définition directe et indirecte dans le langage ordinaire : les énoncés définitoires copulatifs ”, dans Riegel et Tamba, 1987, pp.29-53.
- RIEGEL Martin et TAMBA Irène (dir.), 1987, *La reformulation du sens dans le discours. Langue française* n°73, Larousse, Paris.
- RONDEAU Guy, 1984, *Introduction à la terminologie*, Gaëtan Morin éditeur, Québec, 238p.
- ZONNABEND Françoise, 1989, *La presqu'île au nucléaire*, Editions Odile Jacob, Paris, 188p.